



## Fiche de données de sécurité

Copyright,2024, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

<b>Référence FDS:</b>	10-8191-8	<b>Numéro de version:</b>	4.01
<b>Date de révision:</b>	18/03/2024	<b>Annule et remplace la version du :</b>	12/02/2024

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

**1.1 Identification de la substance ou du mélange:**  
DISPERSION POUR LE POLISSAGE P/N 60150

**Numéros d'identification de produit**  
DC-2729-9171-2

7000032253

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:**

**- Utilisations identifiées:**  
Produit abrasif

**1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**ADRESSE:** 3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX  
**Téléphone:** 01 30 31 61 61  
**E-mail:** tfr@mmm.com  
**Site internet** <http://3m.quickfds.com>

**1.4 Numéro d'appel d'urgence:**  
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**2.1. Classification de la substance ou du mélange:**  
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

**CLASSIFICATION:**

Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008, tel que modifié, relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges.

**2.2. Eléments de l'étiquette****Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE**

Ne s'applique pas.

**AUTRES INFORMATIONS:****Dangers supplémentaires (statements):**

EUH210 La fiche de données de sécurité est disponible sur demande.

EUH208 Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one. Peut produire une réaction allergique.

**2.3 .Autres dangers**

Inconnu

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

**3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.1. Substances**

Ne s'applique pas.

**3.2. Mélanges**

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Eau	(N° CAS) 7732-18-5 (N° CE) 231-791-2	70 - 80	Substance non classée comme dangereuse
Dioxyde de cerium	(N° CAS) 1306-38-3 (N° CE) 215-150-4	15 - 30	Substance non classée comme dangereuse
OXYDE DE LANTHANE	(N° CAS) 1312-81-8 (N° CE) 215-200-5	< 5	Substance non classée comme dangereuse
Hydroxyéthylcellulose	(N° CAS) 9004-62-0	< 2	Substance non classée comme dangereuse
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	(N° CAS) 2634-33-5 (N° CE) 220-120-9	< 0,05	Tox. aiguë 4, H302 Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318 Sens. cutanée 1, H317 Aquatique aiguë 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
Bronopol (inn)	(N° CAS) 52-51-7 (N° CE) 200-143-0	< 0,03	Tox. aiguë 3, H301 Tox. aiguë 4, H312 Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318 STOT SE 3, H335 Aquatique aiguë 1, H400,M=10 Tox. aiguë 3, H331 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

**Limites de concentration spécifique**

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	(N° CAS) 2634-33-5 (N° CE) 220-120-9	(C >= 0.05%) Sens. cutanée 1, H317

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

## 4. PREMIERS SOINS

### 4.1. Description des premiers secours:

#### Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau:

En cas d'exposition, laver à l'eau et au savon. Si des signes/symptômes apparaissent, consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### En cas d'ingestion:

Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin.

### 4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

### 4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction:

Ce matériau est incombustible. Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

### Décomposition dangereuse ou sous-produits

#### Substance

Non applicable

#### Condition

Pendant la combustion.

### 5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Consulter les précautions d'autres sections.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:**

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec de l'eau et du détergent. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

#### **6.4. Références à d'autres sections:**

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

## **7. Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Eviter l'inhalation des poussières pendant le sablage, le meulage ou l'usinage. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:**

Protéger du gel.

#### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):**

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

## **8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### **8.1. Valeurs limites d'exposition:**

##### **Limites d'exposition professionnelle**

Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

##### **Valeurs limites biologiques**

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

#### **8.2. Contrôles de l'exposition:**

##### **8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Fournir une ventilation locale extractive appropriée pendant le sablage, le meulage ou l'usinage. Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

##### **8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)**

##### **Protection des yeux/du visage:**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

##### *Normes applicables / Standards*

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

##### **Protection de la peau/la main**

Pas de gants de protection chimique sont requises

### Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

### Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtrés types A & P

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Dispersion
Couleur	blanc
Odeur	Légère de solvant
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point de fusion / point de congélation	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	100 °C
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Non applicable.</i>
Point d'éclair:	Pas de point d'éclair
Température d'inflammation spontanée	<i>Non applicable.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	6 - 9
Viscosité cinématique	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Hydrosolubilité	Modérée
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	2 306,5 Pa [ @ 20 °C ]
Densité	1,17 - 1,3 g/cm <sup>3</sup>
Densité relative	1,17 - 1,3
Densité de vapeur relative	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Caractéristiques des particules	<i>Non applicable.</i>

### 9.2. Autres informations:

#### 9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils

*Pas de données de tests disponibles.*

Taux d'évaporation:

*Pas de données de tests disponibles.*

Masse moléculaire:

*Pas de données de tests disponibles.*

Teneur en matières volatiles:

78 % [Conditions: Calcul incluant l'eau]

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

**10.1 Réactivité:**

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

**10.2 Stabilité chimique:**

Stable.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses:**

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**10.4. Conditions à éviter:**

Non applicable

**10.5 Matériaux à éviter:**

Non applicable

**10.6. Produits de décomposition dangereux:**

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008**

**Les signes et symptômes d'exposition**

**Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:**

**Inhalation:**

La poussière provenant d'opération de ponçage, abrasion, manipulation mécanique peut provoquer une irritation du système respiratoire. Les signes/symptômes peuvent inclure toux, éternuement, écoulement nasal, maux de tête, enrouement, douleur au niveau du nez et de la gorge.

**Contact avec la peau:**

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

**Contact avec les yeux:**

La poussière créée pendant la découpe, le sablage, l'abrasion ou l'usinage peut provoquer une irritation oculaire. Les signes/symptômes peuvent inclure rougeur, irritation, larmoiement, douleur oculaire et vision troublée ou indistincte.

**Ingestion:**

Aucun effet sur la santé connu.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aiguë**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
OXYDE DE LANTHANE	Cutané	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
OXYDE DE LANTHANE	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,3 mg/l
OXYDE DE LANTHANE	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Hydroxyéthylcellulose	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Hydroxyéthylcellulose	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Ingestion	Rat	LD50 454 mg/kg
Bronopol (inn)	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Bronopol (inn)	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,588 mg/l
Bronopol (inn)	Ingestion	Rat	LD50 193 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

**Corrosion / irritation cutanée**

Nom	Organismes	Valeur
OXYDE DE LANTHANE	Lapin	Aucune irritation significative
Hydroxyéthylcellulose	Homme et animal	Aucune irritation significative
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Lapin	Aucune irritation significative
Bronopol (inn)	Lapin	Corrosif

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

Nom	Organismes	Valeur
OXYDE DE LANTHANE	Lapin	Moyennement irritant
Hydroxyéthylcellulose	Lapin	Aucune irritation significative
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Lapin	Corrosif
Bronopol (inn)	Lapin	Corrosif

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Organismes	Valeur
OXYDE DE LANTHANE	Cochon d'Inde	Non-classifié
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Cochon d'Inde	Sensibilisant
Bronopol (inn)	Cochon d'Inde	Non-classifié

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Mutagenicité cellules germinales**

Nom	Route	Valeur
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	In vivo	Non mutagène
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces

		données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Bronopol (inn)	In vivo	Non mutagène
Bronopol (inn)	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Cancérogénicité**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Bronopol (inn)	Cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Bronopol (inn)	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Toxicité pour la reproduction****Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 112 mg/kg/jour	2 génération
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 112 mg/kg/jour	2 génération
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 112 mg/kg/jour	2 génération
Bronopol (inn)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	2 génération
Bronopol (inn)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 50 mg/kg/jour	2 génération
Bronopol (inn)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 10 mg/kg/jour	Pendant la grossesse

**Organe(s) cible(s)****Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Bronopol (inn)	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Ingestion	Foie   système hématopoïétique   des yeux   Rénale et / ou de la vessie   Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 322 mg/kg/jour	90 jours
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Ingestion	Coeur   Système endocrine   Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	28 jours
Bronopol (inn)	Cutané	Coeur   la peau   Système endocrine   tractus gastro-	Non-classifié	Lapin	NOAEL 5 mg/kg/jour	21 jours



		intestinal   système hématopoïétique   Foie   système immunitaire   Système nerveux   des yeux   Rénale et / ou de la vessie				
Bronopol (inn)	Ingestion	tractus gastro-intestinal   système immunitaire   Rénale et / ou de la vessie   Coeur   Système endocrine   système hématopoïétique   Foie   Système nerveux   des yeux   Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 160 mg/kg/jour	2 années

**Danger par aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.**

**11.2. Informations sur d'autres dangers**

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

**Section 12 : Informations écologiques**

**Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.**

**12.1 Toxicité:**

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Dioxyde de cerium	1306-38-3	Algues vertes	Point final non atteint	72 heures	EL50	>100 mg/l
Dioxyde de cerium	1306-38-3	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>1 003,8 mg/l
Dioxyde de cerium	1306-38-3	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LL50	>100 mg/l
Dioxyde de cerium	1306-38-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LL50	>100 mg/l
Dioxyde de cerium	1306-38-3	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEL	100 mg/l
OXYDE DE LANTHANE	1312-81-8	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
OXYDE DE LANTHANE	1312-81-8	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
OXYDE DE LANTHANE	1312-81-8	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	100 mg/l
Hydroxyéthylcellulose	9004-62-0	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour	N/A	N/A	N/A

			la classification			
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	0,11 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	1,6 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Sheepshead Minnow	Expérimental	96 heures	LC50	16,7 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	2,9 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,0403 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	12,8 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Colin de Virginie	Expérimental	14 jours	LD50	617 mg par kg de poids corporel
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Chou	Expérimental	14 jours	EC50	200 mg/kg (poids sec)
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Ver rouge	Expérimental	14 jours	LC50	>410,6 mg/kg (poids sec)
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Microbes du sol	Expérimental	28 jours	EC50	>811,5 mg/kg (poids sec)
Bronopol (inn)	52-51-7	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	Expérimental	96 heures	LC50	11 mg/l
Bronopol (inn)	52-51-7	Diatomée	Expérimental	72 heures	ErC50	0,178 mg/l
Bronopol (inn)	52-51-7	Algues vertes	Expérimental	96 heures	ErC50	0,02 mg/l
Bronopol (inn)	52-51-7	Crevete mysidae	Expérimental	96 heures	LC50	4,3 mg/l
Bronopol (inn)	52-51-7	Sheepshead Minnow	Expérimental	96 heures	LC50	57,6 mg/l
Bronopol (inn)	52-51-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	1,4 mg/l
Bronopol (inn)	52-51-7	Diatomée	Expérimental	72 heures	NOEC	0,052 mg/l
Bronopol (inn)	52-51-7	Algues vertes	Expérimental	96 heures	NOEL	0,012 mg/l
Bronopol (inn)	52-51-7	Truite arc-en-ciel	Expérimental	49 jours	NOEC	1,94 mg/l
Bronopol (inn)	52-51-7	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,27 mg/l
Bronopol (inn)	52-51-7	Boue activée	Expérimental	150 minutes	EC50	43 mg/l
Bronopol (inn)	52-51-7	Colin de Virginie	Expérimental	5 heures	LD50	4 488 mg/kg (poids sec)
Bronopol (inn)	52-51-7	Ver rouge	Expérimental	14 jours	LC50	>500 mg/kg (poids sec)
Bronopol (inn)	52-51-7	Ver rouge	Expérimental	56 jours	NOEC	62,5 mg/kg (poids sec)
Bronopol (inn)	52-51-7	Microbes du sol	Expérimental	28 jours	EC10	10,4 mg/kg (poids sec)

## 12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Dioxyde de cerium	1306-38-3	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
OXYDE DE LANTHANE	1312-81-8	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydroxyéthylcellulose	9004-62-0	Données non disponibles ou	N/A	N/A	N/A	N/A

**DISPERSION POUR LE POLISSAGE P/N 60150**

		insuffisantes				
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 %BOD/ThO D	OCDE 301C
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental Biodégradation intrinsèque aquatique.	34 jours	Déplétion du carbone organique	17 % Suppression de carbone organique dissous COD	Essai OCDE 302A - Méthode SCAS modifiée
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental Biodégradation	21 jours	Déplétion du carbone organique	80 % Suppression de carbone organique dissous COD	OCDE 303A - Essai de simulation traitement aérobie
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental Biodégradation		Période demivie (t 1/2)	4 heures (t 1/2)	
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	>1 Années (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Bronopol (inn)	52-51-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	20 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO (ne passe pas la fenêtre de 10 jours)	OCDE 301B - Mod. CO2
Bronopol (inn)	52-51-7	Expérimental Biodégradation intrinsèque aquatique.	45 jours	Déplétion du carbone organique	50 % Suppression de carbone organique dissous COD	Test OCDE 302B Zahn-Wellens/EVPA
Bronopol (inn)	52-51-7	Expérimental Biodégradation	1 heures	Percent degraded	99 % dégradé	OCDe 314 Simu Biodeg WW
Bronopol (inn)	52-51-7	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'eau)	24 heures (t 1/2)	
Bronopol (inn)	52-51-7	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	2.4 heures (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH

**12.3. Potentiel de bioaccumulation:**

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Dioxyde de cerium	1306-38-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
OXYDE DE LANTHANE	1312-81-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydroxyéthylcellulose	9004-62-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental BCF - Poisson	56 jours	Facteur de bioaccumulation	6.62	similaire à l'OECD 305
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.45	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
Bronopol (inn)	52-51-7	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.15	OECD 107 log Kow shke flsk mtd

**12.4. Mobilité dans le sol:**

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	9,33 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc par HPLC
Bronopol (inn)	52-51-7	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	<1416 l/kg	

**12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:**

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

**12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne**

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

**12.7. Autres effets indésirables**

Pas d'information disponible.

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION****13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Avant l'élimination, consulter toutes les autorités et règlements applicables pour assurer la bonne classification. Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les contenants vides et propres peuvent être disposés comme des déchets non-dangereux. Consultez votre réglementation spécifique et les fournisseurs de services afin de déterminer les options disponibles et les exigences.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

**Code déchets EU (produit tel que vendu)**

12 01 21 Déchets de meulage et matériaux de meulage autres que ceux visés à la rubrique 12 01 20.  
12 01 99 Déchets non spécifiés ailleurs.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Non classé dangereux pour le transport

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
<b>14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification</b>	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

<b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
<b>14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur</b>	Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
<b>14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</b>	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
<b>Température de régulation</b>	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
<b>Température critique</b>	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
<b>Code de classification ADR</b>	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
<b>Code de ségrégation IMDG</b>	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

#### Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Japan Chemical Substance Control Law. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

#### DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2

Substances dangereuses	Identifiant(s)	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
		Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	100	200
Bronopol (inn)	52-51-7	100	200

**Règlement (EU) No 649/2012**

Aucun produit chimique répertorié

**Tableau des maladies professionnelles**

65 Lésions eczématiformes de mécanisme allergique

**15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

**16. AUTRES INFORMATIONS****Liste des codes des mentions de dangers H**

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H331	Toxique par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Raison de la révision:**

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 9: Odeur - L'information a été modifiée.

Section 09 :Caractéristiques des particules N/A - L'information a été ajoutée.

Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Section 15 : Tableau des maladies professionnelles. - L'information a été ajoutée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité.

Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

**Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site [www.3m.fr](http://www.3m.fr)**